PARTAGE TÉMOIGNE

BULLETIN D'INFORMATION N°178 / SEPTEMBRE 2020

ACTUS

- Coopération Sud-Sud
- Evénement Cantines du Monde

FOCUS

Assurance-vie : rénovation des centres d'activités du MSL au Liban

DOSSIER

Éducation et environnement

Partage
avec les enfants du monde

Sommaire

3 Actualités

4 Focus
Assurance-vie : rénovation des centres d'activités du MSL au Liban

5 Dossier
Éducation et environnement

10 Bénévoles
Des bénévoles actifs pendant le confinement

11 Parrains
Covid-19 : les parrains et marraines au rendez-vous

Edito

Chères amies, chers amis,

Je vous espère en bonne santé.

A l'heure où je vous écris cet édito, la Covid-19 progresse à nouveau partout dans le monde. Même si nous manquons de visibilité, nous savons que cette crise sanitaire aura des conséquences économiques et sociales profondes. Elle va marquer, pour de nombreuses années, toute l'humanité et plus encore les populations vulnérables. Elle nous rappelle chaque jour l'importance de nos droits et libertés, un peu partout « confinés », et l'interdépendance des peuples.

Dans le même temps, cette crise a aussi mis en lumière un formidable élan de solidarité et de générosité en France et tout autour de la planète. Votre générosité pendant toute cette période a donné beaucoup d'espoir et d'énergie à toute l'équipe de PARTAGE et à nos partenaires.

Cela fait directement écho aux défis du changement climatique.

Nous avons voulu mettre en avant dans ce nouveau dossier préparé spécialement pour vous les conséquences du changement climatique, mais aussi l'engagement de milliers d'enfants qui agissent concrètement pour limiter ou s'adapter à cette situation. Nous sommes persuadés que l'éducation et la promotion des droits de l'enfant sont des leviers majeurs pour permettre aux citoyens de demain de relever avec succès ces défis. Vous découvrirez des exemples très concrets d'actions menées en ce sens grâce à votre soutien ainsi que l'interview de Jean-François Camilleri, producteur de « Demain est à nous », film documentaire de Gilles De Maistre, dont nous sommes partenaires.

C'est cet espoir et cet élan portés par les enfants et les jeunes du monde entier que nous voulons partager avec vous dans ce bulletin.

Très bonne lecture,

Yolaine GUERIF
Directrice Générale de PARTAGE

PARTAGE
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Directeur de la publication :
Dominique Bissuel
Rédactrice en chef :
Jennifer Duquesne
Rédactrice en chef adjointe :
Mélanie Valroff

Comité de rédaction :
Anne-Laure Narcy, Assouan Zantangni, Julien Guillaume, Mélanie Gallois, Nahuel Dumenil, Sylvia Guarneni, Yolaine Guérif, Claudine Paraire

Toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de PARTAGE

Conception :
Mélanie Valroff
Chargée de communication
Abonnement annuel : 12 euros
Commission paritaire N° 1115H80097
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 3ème trimestre 2020

E-mail : info@partage.org
www.partage.org
Sur Facebook :
www.facebook.com/associationpartage
Sur Youtube :
www.youtube.com/partagefrance
Sur Linkedin :
www.linkedin.com/company/11220190/admin/

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C131468

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

COVID-19

Partage Rise et la coopération Sud-Sud

« La coopération Sud-Sud a offert des solutions concrètes à des défis communs, de nombreux pays devenant des sources d'appui et d'inspiration pour des approches du développement novatrices. »
António Guterres, Secrétaire général de l'ONU

La coopération Sud-Sud fait référence à la coopération technique entre les pays en développement du Sud. Il s'agit d'une manifestation de la solidarité entre les pays du Sud qui, ensemble, contribuent au bien-être de leurs populations, ainsi qu'à leur autonomie économique, et permettent d'accélérer les progrès vers la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. La journée internationale de la Coopération Sud-Sud est célébrée le 12 septembre, mais à PARTAGE, nous promouvons la coopération entre nos partenaires toute l'année.

Dans le cadre de notre réseau Partage RISE, regroupant tous nos partenaires, la crise de la COVID-19 nous a amenés à nous concentrer sur les besoins immédiats de nos partenaires. Autrement dit, en plus de la mise en place de projets « urgence » chez ces derniers, nous avons organisé et animé des visio-conférences entre les différents partenaires d'une même zone géographique (Afrique, Amérique Latine, Asie, Proche Orient) pour échanger sur la situation de crise que tous les pays membres traversent de façon différente.

Chacun a partagé ses bonnes pratiques et les activités pouvant être réalisées à distance ou localement, pour soulager les familles les plus vulnérables, sensibiliser les populations sur le virus ou proposer des solutions de continuité pédagogique. Ces échanges ainsi que les outils disponibles ont été traduits et mutualisés sur une plateforme en ligne, permettant à tous nos partenaires d'y accéder. Par ailleurs, pour aller plus loin dans ce travail transversal, nous avons procédé au lancement du site internet de Partage RISE, permettant aux partenaires de mieux se connaitre et d'échanger leurs ressources documentaires.

Evénement

Evénement Cantines du monde 2020 à l'aune de la Covid-19

En novembre, PARTAGE et son réseau bénévole organisent l'événement "Cantines du monde", dont le but est de sensibiliser à l'importance de l'alimentation dans le développement global de l'enfant et, en particulier, au rôle qu'elle joue au sein de l'école pour les enfants les plus défavorisés.

La crise sanitaire que nous vivons depuis mars 2020, conjuguée à la crise sociale et économique qui en découle, a rendu les familles que nous soutenons encore plus vulnérables.

Les actions de nos partenaires en lien avec l'aide alimentaire ont été renforcées dans le cadre de projets « Urgence Covid-19 ». Les événements Cantines du monde, organisés dans une dizaine de villes de France tout au long du mois de novembre 2020, abordent des sujets généraux, donnant des clés pour mieux comprendre les inégalités d'accès à l'alimentation dans le monde et les solutions apportées par nos partenaires sur le terrain, mais ils font aussi le point sur la situation inédite que nous vivons du fait de la pandémie.

Dès début octobre, retrouvez toutes les informations pratiques sur les événements près de chez vous (lieu, date, activités, inscriptions, etc.) sur le site dédié : www.cantinesdumonde.org

Une assurance-vie permet la rénovation des centres du MSL au Liban

Au Liban, le Mouvement Social Libanais (MSL) intervient sur la totalité du territoire. En lien avec PARTAGE, le MSL accompagne les enfants dans deux centres situés à Jnah et Sin-El-Fil, quartiers défavorisés de Beyrouth qui rassemblent réfugiés et Libanais pauvres.

Les centres du MSL sont des lieux de rencontre et de soutien pour les familles. Le MSL y anime des sessions de soutien scolaire. Des équipes de travailleurs sociaux et de psychologues agissent depuis ces centres pour épauler les familles dans leur quotidien. Les activités extra-scolaires y sont organisées, dans des bâtiments malheureusement vétustes et trop exigus pour répondre aux besoins de tous les enfants bénéficiaires.

En fin d'année, nous avons été informés qu'un généreux donateur avait désigné PARTAGE comme bénéficiaire d'une assurance-vie.

Dans le respect de la volonté du défunt, et compte tenu de ce besoin jugé prioritaire, nous avons permis au MSL d'envisager la rénovation entière des bâtiments y compris des agrandissements pour apporter confort et sécurité et accueillir encore plus d'enfants.

Les travaux n'avaient pas encore commencé lorsque l'explosion dévastatrice est survenue pendant l'été à Beyrouth. Les locaux du MSL ont été fortement endommagés. Aussi, ce projet est-il d'autant plus d'actualité et ce don par testament accueilli comme inespéré, pour apporter un soutien aux populations en détresse.

Legs, donations et assurances-vie : de quoi s'agit-il ?

Le legs : une transmission par testament
Le legs, qui se fait par testament permet de donner tout ou partie (même modeste) de son patrimoine après son décès. Le legs se fait par testament et peut être révoqué à tout moment par un nouveau testament. La procédure est simple mais il est fortement recommandé de prendre conseil auprès de votre notaire pour préparer votre succession.

La donation
La donation vous permet de transmettre, de votre vivant, un ou plusieurs de vos biens à une association reconnue d'utilité publique comme PARTAGE. Cette démarche nécessite obligatoirement de passer par le notaire. Elle est irrévocable et son effet est immédiat.

L'assurance-vie
Souscrit auprès de votre assureur ou de votre banquier, le contrat d'assurance-vie vous permet de transmettre votre capital au bénéficiaire que vous aurez préalablement désigné (une personne, ou une association caritative...). Cette transmission se fait sans formalités, ni droits de mutation. Vous avez la possibilité de modifier à tout moment, les bénéficiaires de votre contrat d'assurance-vie.

La Reconnaissance d'Utilité Publique
En tant qu'association Reconnue d'Utilité Publique, PARTAGE est exonérée totalement des droits de succession. C'est donc la totalité de votre don que nous recevons pour nos actions en faveur des enfants.

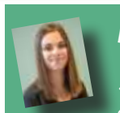

Mélanie, à votre écoute !

« Je suis Mélanie Gallois, en charge des legs, donations et assurances-vie à PARTAGE. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions en toute confidentialité.

Contact : melanie.gallois@partage.org ou 03 44 20 75 73

Éducation et environnement

Les objectifs de développement durable constituent une feuille de route pour l'humanité : ils nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Le dérèglement climatique est l'un des plus grands défis. Mais s'il nous impacte tous, il n'a pas la même influence en fonction du pays et des situations. Nous sommes tous sur la même planète, tous sur le même bateau, mais ce bateau ne coule pas à la même vitesse pour tout le monde.

La crise de la COVID-19 met en évidence ce que les ODD avaient déjà révélé : aucun pays ne peut lutter contre le changement climatique seul ni prévenir les pandémies. Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne peuvent être surmontées de manière isolée. Les progrès nécessitent de s'entendre en tant que communauté mondiale.
Les enfants, eux-mêmes touchés directement par les effets du changement climatique, ont pris conscience de l'importance et deviennent eux-mêmes acteurs du changement, en se mobilisant à différents endroits du monde.

Le dérèglement climatique renforce les inégalités :

Le dérèglement climatique a des conséquences directes et concrètes sur le développement des pays où nos partenaires interviennent.

Sur le premier semestre de l'année par exemple, alors même que nous nous confinions et que la pandémie réduisait les activités économiques, en Amazonie brésilienne, le taux de déforestation atteignait un nouveau record : 7,5 fois la surface de Paris disparue en trois mois. Toujours en Amérique Latine, au Honduras, ce sont plus de 120 activistes environnementaux qui ont été assassinés depuis 2010 pour s'être opposés à la construction de mines, barrages ou à la déforestation de leurs terres.

Entre 1999 à 2018, sept des dix pays les plus touchés par des événements climatiques extrêmes ont été des « pays en développement » à revenu par habitant faible ou moyen.
De plus, plusieurs études ont démontré que le dérèglement climatique accroît les inégalités entre les pays, que ce soit au travers de la réduction des rendements agricoles, de l'impact sur la santé des habitants mais aussi au travers de l'augmentation de catastrophes naturelles pour lesquelles ces pays sont malheureusement moins préparés.

Selon Noah Diffenbough, Climatologue, auteur de l'étude citée : « *Nos résultats montrent que la plupart des pays les plus pauvres de la planète sont considérablement plus pauvres qu'ils ne l'auraient été sans le réchauffement climatique* ».

L'écologie n'est pas uniquement une affaire d'adultes, ce sont les enfants les plus touchés :

99 % des décès déjà attribués au changement climatique surviennent dans les « pays en développement ». Les enfants représentent 80 % de ces décès soit, 66,5 millions par an. De plus, les maladies diarrhéiques, le paludisme et la malnutrition, qui sont déjà les trois premières causes de mortalité infantile sont aggravées par le changement climatique.

Les mouvements tels que les Jeunes pour le climat (Youth For Climate) ont bien compris en organisant des grèves et des manifestations mondiales, le besoin de créer un changement radical.

La « justice environnementale » ne peut passer que par plus de justice sociale. En effet, en moyenne les 10 % les plus riches consomment environ 20 fois plus d'énergie que les 10 % les plus pauvres, alors même que les plus aisés sont les plus à même d'échapper aux conséquences du dérèglement climatique (meilleures infrastructures, plus d'accès à la médecine, plus de mobilité…).

Une importance comprise par PARTAGE et ses partenaires

Berta Caceres, militante environnementale hondurienne assassinée en 2016 pour son engagement, disait en 2015, lors de son discours d'acceptation du prix Goldman pour l'environnement, *«Despertemos, despertemos, humanidad, ya no hay tiempo » (« Réveillons-nous, réveillons-nous, humanité, il n'y a plus de temps »).*

PARTAGE a conscience de cet impératif. L'environnement est systématiquement pris en compte dans la validation des projets de nos partenaires. De plus, nous promouvons la mise en place de projets complémentaires centrés sur l'éducation à l'environnement ou la réduction de l'impact écologique de nos associations partenaires.

C'est ainsi que nous avons accompagné nos partenaires, au Burkina Faso (Dispensaire Trottoir), au Brésil (AGACC) et en Equateur (INEPE) dans l'installation de panneaux solaires pour subvenir à la majorité de leurs besoins en électricité. Tous ont bien conscience que ces installations doivent être couplées de formation pour être durables, c'est pourquoi les jeunes bénéficiaires ont été formés à l'installation et à l'entretien des panneaux solaires. A l'INEPE par exemple, les panneaux solaires font désormais partie intégrante du cursus de dernière année !

La déforestation abusive est un fléau dans le département des Collines au Bénin, c'est pourquoi notre partenaire RACINES s'est lancé dans un projet de protection de l'environnement par l'éducation.

Ainsi, 102 professeurs dans 17 écoles ont été formés aux bonnes pratiques environnementales et les écoles ont été équipées de livres illustratifs traitant des questions environnementales, ce qui a permis de créer dans les classes des coins lecture animés par les professeurs sur ces thématiques.
De plus, des journées de reboisement ont été organisées avec la participation des enfants dans les villages pour mettre en terre et entretenir les plantes et les arbres locaux.

Dans le centre d'apprentissage de Tasala, chez notre partenaire HSF en Thaïlande, les familles sont formées à la culture locale et organique de potagers. Ici, l'éducation à l'environnement s'y fait au travers de la méthodologie de l'enfant à l'enfant.

Voici un rapide extrait d'une présentation faite par une élève de primaire ayant bien compris l'importance de la biodiversité, pour ses camarades : « Les forêts de mangrove appartiennent à tous ceux qui vivent dans cette communauté. Nous sommes très chanceux d'avoir une forêt de mangrove dans notre quartier. Il est de notre responsabilité d'en prendre soin et de continuer à les faire pousser afin qu'elles soient le lieu où les poissons, les crabes, les crevettes et les mollusques puissent vivre. Nos familles sont des pêcheurs, imaginez notre vie sans les forêts de mangrove ! ».

Le combat pour l'environnement est donc une lutte mondiale qui doit être livrée à toutes les échelles. L'éducation à l'environnement, comme l'ont compris nos partenaires, permet à la jeunesse de s'approprier cette lutte et faire ainsi de demain un monde meilleur.

Nahuel Dumenil, Responsable suivi des programmes Amérique Latine et Chargé Réseau

Témoignage de notre partenaire Compartir

La situation environnementale mondiale est extrêmement préoccupante et le Honduras n'échappe pas à cette réalité. Bien que le Honduras ait approuvé environ 50 traités internationaux et plus de 100 lois secondaires sur l'environnement, il existe une dispersion des normes juridiques, un cadre administratif et judiciaire ne permettant alors pas leur bonne application.

Le Honduras est un pays confronté à un grand nombre de défis environnementaux : la déforestation, la dégradation des sols, la désertification, l'accès à l'eau et sa contamination, la pollution de l'air, la gestion des déchets solides, l'épuisement des pêcheries, l'érosion et la dégradation des côtes ainsi que la diminution de la biodiversité… Ces défis contribuent à exacerber la situation de pauvreté, à diminuer les niveaux de santé, à accroître la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et à augmenter l'insécurité alimentaire de la population dans son ensemble.

Nous travaillons sur la transformation de l'école et des familles en des communautés d'apprentissage à part entière où les enfants et les jeunes deviennent acteurs, plaidant auprès des institutions étatiques et municipales afin d'exiger la réalisation de politiques et de plans publics, en particulier dans l'amélioration des environnements scolaires.

COMPARTIR intègre l'éducation environnementale et la gestion des risques, de manière transversale et systématique dans tous les programmes et groupes organisés de la communauté : comités des familles de quartier, conseils sectoriels, espaces de concertation, leaders communautaires, réseau de communicateurs d'enfant à enfant… Cela afin de développer des aptitudes et des compétences qui nourrissent un souci profond et sincère de protection et de conservation de l'environnement, d'utilisation durable des ressources naturelles et de promotion de la réduction et de l'atténuation des catastrophes environnementales.

Au sein de COMPARTIR, nous faisons la promotion dans les écoles et les communautés de jardins familiaux qui contribuent à une agriculture durable exempte de polluants et de produits chimiques, pour une alimentation saine. Nous faisons aussi la promotion dans les écoles de l'installation et de la collecte de conteneurs en plastique, de verre et des matériaux recyclables.

Nous réalisons aussi des enseignements sur l'utilisation et l'élaboration du compost pour la culture pour promouvoir une manière économique de produire dans le respect de l'environnement.

se mêlent, afin que le processus vers une économie verte soit moins compliqué pour les nouvelles générations, qui seront plus touchées par les effets du confort dont nous avons bénéficié.

C'est un engagement que nous devons tous avoir, pour un bénéfice commun.

Unissons-nous en tant que société, construisons des réseaux climatiques dans nos communautés, nos quartiers et nos écoles. Un engagement ! Une discipline ! Une synergie ! Activée par le besoin de survivre et de solidarité envers les nouvelles générations. Depuis COMPARTIR, avec son centre de formation et de loisirs écologiques « La Montañita » et depuis les quartiers où nous intervenons, témoignant de l'importance que nous portons à l'écologie, processus dans lequel nous nous considérons en apprentissage constant.

Nous vous remercions de votre solidarité qui fait que tout cela est possible !

Rosa Maria Nieto, Directrice Générale de Compartir

Nous sensibilisons et éduquons aussi la population pour éviter l'abattage de la forêt à des fins domestiques et commerciales car ces arbres contribuent à stabiliser le sol, à maintenir les sources d'eau et d'oxygène, l'ombre et l'abri pour les animaux, la flore et la faune.

Former la communauté et les étudiants aux bonnes pratiques environnementales est un apprentissage méthodologique important où la théorie et l'application

Convention Internationale des droits de l'enfant

Article 6 : Tout enfant a un droit inhérent à la vie et l'État a l'obligation d'assurer la survie et le développement de l'enfant.

Article 29 : Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.

Rencontre avec Jean-François Camilleri, producteur et distributeur du film « Demain est à nous »

Synopsis : Ce sont des enfants venus des quatre coins du monde, des enfants qui se battent pour leurs convictions. Ils s'appellent Cris, José, Paola, Amina, Zack ou Anwarra... Jamais ils ne se sont dit qu'ils étaient trop jeunes, trop faibles, trop seuls pour se lever contre l'injustice ou les violences. Au contraire, par leur force de caractère, ils inversent le cours des choses et entraînent avec eux des dizaines d'autres enfants. Ils s'engagent sur tous les fronts.
Si petits soient-ils, ils prennent conscience d'une injustice ou d'un dysfonctionnement, soit parce qu'ils l'ont subi eux-mêmes, soit parce qu'ils en ont été témoins, et ont décidé d'agir. […] Ce film documentaire part à la rencontre de ces enfants qui ont trouvé la force et le courage de mener leurs combats.

Il n'y a pas d'âge pour prendre des initiatives.
L'idée de Gilles de Maistre est très simple, prendre des exemples dans l'adversité et prouver qu'il est possible de réaliser des actions pour changer les choses et faire en sorte que demain soit meilleur. Tout est possible ! Nous prouvons par l'exemple que c'est possible d'y arriver.
On espère qu'en France et ailleurs les gens pourront prendre exemple sur ça et faire évoluer la société. On est tous capables de le faire, d'inciter les enfants et donner des pistes aux personnes ».

Retrouvez l'interview dans son intégralité sur le site de PARTAGE : http://www.partage.org/actualites/interview-demain-est-a-nous/

Interview réalisée par Mélanie Valroff

Extrait de l'interview de Jean-François Camilleri, Président d'Echo Studio, producteur et distributeur du film « Demain est à nous », réalisé par Gilles de Maistre - 2019

« Je suis président d'Echo Studio et l'objectif principal de ce studio est de contribuer à un monde meilleur en produisant et diffusant des contenus de qualité sur l'environnement, l'éducation, les enfants, l'accès à l'eau par exemple à travers des films, séries ou documentaires. Le but est d'inspirer le changement, inciter à l'action ! Nous voulions aussi aider les personnes présentes dans le film et donner par la suite envie aux gens de faire ça, de s'engager et de faire bouger les choses.

Le message du film est dans le titre tout simplement.

Son message pour PARTAGE et nos partenaires

« Inspirez les personnes autour de vous, osez, agissez, soyez conscients des enjeux ! Sensibilisez les personnes autour de vous, faites des actions positives et concrètes car tout le monde en est capable. Si des enfants de 8 ans le font, alors pourquoi pas vous ? »

14 antennes locales bénévoles

Alpes Maritimes
Jamila Ibrahimi
partage.alpesmaritimes@orange.fr
Tél. 04 93 76 85 10

Alsace
Christian Carau
accueil@partage-alsace.org
Tél. 06 16 41 37 45

Aube
Sylvie Joly
aube@partage.asso.fr
Tél. 06 64 77 20 00

Auvergne
Bernadette Carbonnel
auvergne@partage.asso.fr
Tél. 04 73 26 23 37

Bordeaux Gironde
Joëlle Boussier
bordeaux@partage.asso.fr
Tél. 06 33 75 81 67

Calvados
Martial Legras
calvados@partage.asso.fr
Tél. 02 31 82 41 25

Isère
Jean-Charles Souriau
isere@partage.asso.fr
Tél. 06 06 44 09 25

Lyon Rhône
Francis Dufour
partage.lyon.rhone@gmail.com
Tél. 06 66 02 22 13

Oise
Corinne Loverich-Bouvet
oise@partage.asso.fr
Tél. 06 14 47 52 63

Paris
Nathalie Lanoizelée
paris@partage.asso.fr
Tél. 06 08 64 53 45

Provence
Caroline Gareau
provence@partage.asso.fr
Tél. 06 79 78 65 50

RA - Saint-Étienne
Brigitte Giret
partagera@sfr.fr
Tél. 06 77 48 27 43

Région Nantaise
Christiane Dronneau
partageregionnantaise@laposte.net
Tél. 02 40 43 51 14

Vendée
Martine Bouffet Vergniol
vendee@partage.asso.fr
Tél. 02 51 54 95 61

Des bénévoles actifs pendant le confinement

Si les événements organisés par les bénévoles, habituellement nombreux au printemps, ont tous été annulés en raison de la crise sanitaire, ceux-ci sont restés actifs.

Nous avons poursuivi la réflexion sur le programme d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), que nous souhaitons renforcer. Pour cela, nous avons organisé trois visioconférences, en mai, juin et juillet, qui nous ont permis d'échanger au sein du réseau. L'intervention de Lise Trégloze, Responsable éducation à la Fédération Artisans du Monde, a également nourri notre réflexion. Les grandes lignes du programme de mobilisation citoyenne pour les 3 années à venir sont maintenant fixées.
L'enjeu majeur est de renforcer la réciprocité de nos missions sociales en France et à l'international, avec l'implication des enfants et adolescents comme acteurs du changement, pour un monde durable, pacifique, plus juste et plus solidaire.

Cela se traduit par l'accompagnement de projets d'échange entre classes de France et de différents pays, sur des thèmes et avec des supports choisis par les jeunes eux-mêmes, ou encore par l'organisation d'échanges entre les communautés éducatives de différents pays.

Comment rejoindre notre réseau bénévole

Pour devenir bénévole, vous pouvez contacter l'une des 14 antennes locales bénévoles, dont les coordonnées sont communiquées à gauche de cette page.

Vous pouvez y réaliser une grande variété de missions. Chaque antenne est indépendante et définit ses actions selon les envies, les possibilités et les expériences de ses membres, dans le respect du contrat d'affiliation qui la lie à PARTAGE. Sensibilisation, éducation à la citoyenneté, communication, collecte de fonds : chaque bénévole y trouve sa place et les missions sont très variées. Il peut s'agir d'interventions en milieu scolaire, d'organisation de concerts ou encore de participation à des festivals. Par exemple, le réseau bénévole mène régulièrement des actions de sensibilisation et de collecte sur le thème des cantines scolaires, qui permettent d'informer le public sur le rôle que celles-ci jouent dans le parcours scolaire de l'enfant et de financer des actions de nos partenaires dans les domaines de l'alimentation et de la sensibilisation à l'hygiène et à la nutrition.

Si vous ne trouvez pas d'antenne locale bénévole près de chez vous, il est possible d'en créer une dans votre département. PARTAGE vous accompagne pas à pas pour le faire.

Être bénévole autrement …

- Mener ponctuellement des initiatives individuelles ou en groupe, avec l'appui du siège ou d'une des antennes locales bénévoles.
- Réaliser ponctuellement ou régulièrement des traductions.
- Appuyer l'équipe du siège par des missions administratives, de gestion ou encore de communication.
- Mettre votre expertise métier au service de la mission terrain.
- Candidater pour rejoindre le Conseil d'administration de PARTAGE.

Pour plus d'informations, contactez Anne-Laure Narcy, Responsable réseau bénévole et éducation au développement : anne-laure.narcy@partage.org ou 03 44 20 92 92

Covid-19 : les parrains et marraines au rendez-vous

Quelle fierté pour toute l'équipe de PARTAGE d'avoir maintenu le cap pendant ces longs mois de confinement en adaptant ses outils au télétravail et sa disponibilité au service de ses partenaires et de ses donateurs.

Durant cette période et dans l'impossibilité d'aller au-devant de nouveaux parrains dans la rue, PARTAGE a lancé une campagne télévisée. Vous avez été plus de 600 à répondre présent ! Fait exceptionnel, nous avons dû vous demander de patienter jusqu'à la levée du confinement pour découvrir votre dossier de parrainage. Votre accueil bienveillant et la joie que vous nous avez exprimée à l'idée d'aider des enfants dans le monde nous ont portés et ont renforcé les valeurs de solidarité que nous partageons avec vous. Au fil de mes appels, j'ai vu croître une nouvelle branche sur l'arbre de vie de PARTAGE alimentée par un élan de solidarité, une volonté d'aider. Merci pour votre enthousiasme lors de ces moments partagés au téléphone et pour votre confiance. Mes collègues témoignent…

Alexandra : *« Cela a été pour moi l'occasion de rendre concrète cette envie d'aider des enfants du bout du monde. J'ai pu découvrir des personnes tellement généreuses malgré des situations de vie compliquées, et si enthousiastes à l'idée d'apporter leur pierre à ce grand édifice qu'est l'accès à l'éducation des enfants vulnérables. Ce sont notamment ces moments de partage qui me font aimer mon métier ».*

Hélène : *« J'ai eu la chance d'échanger avec des nouveaux parrains/marraines incroyables, de par leur volonté d'engagement et leur désir de se tourner vers les autres alors que tout nous poussait à nous renfermer sur nous-mêmes. J'ai ressenti un véritable élan de solidarité internationale et ce moment de bienvenue a été très riche pour moi. »*

Tandis que nous accueillions de nouveaux parrains, nous recevions également des messages de nos partenaires, nous disant combien ils souhaitaient que tous les parrains et marraines aillent bien et trouvent les moyens de supporter la situation. Sachez qu'à chaque instant, leur préoccupation a été de vous donner des nouvelles des enfants. Ils l'ont fait ou le feront en fonction de leurs moyens et de l'évolution de la situation.

Tout récemment, ou depuis plus longtemps engagés à PARTAGE, Parrains, Marraines, d'un enfant ou d'une action, votre compréhension et votre bienveillance nous sont précieuses. Votre soutien est un signe d'espoir et une source d'énergie pour notre équipe, nos partenaires et tous les enfants accompagnés...

De tout cœur, merci !

Sylvia GUARNERI, Chargée de relations parrains et donateurs

Devenez adhérent de l'association PARTAGE

Parrain, donateur, amis de PARTAGE, vous êtes notre force...

C'est pourquoi nous vous proposons d'être adhérent pour permettre à l'association PARTAGE de réaliser pleinement sa mission sur le terrain mais aussi de renforcer ses actions comme la sensibilisation aux Droits de l'enfant et à l'éducation au développement en France.

Exprimez-vous également par le vote et portez les décisions de l'association PARTAGE en étant membre.

Nous avons besoin de vous !

MERCI

BULLETIN D'ADHÉSION

Je veux devenir adhérent et faire entendre ma voix, je règle ma cotisation annuelle de 25 € :

☐ NOUVEAU **par prélèvement automatique, une fois par an pour réduire les frais de gestion**

☐ **par chèque,** avant le 31 décembre 2020

Merci de remplir et de nous retourner, sous pli affranchi, ce bulletin **accompagné de votre RIB** ou de votre chèque à l'ordre de PARTAGE, à l'adresse indiquée ci-contre.

40, rue Vivenel
BP 70311 - 60203 Compiègne
Cedex - France
Tél. 03 44 20 92 92

Pour en savoir plus
www.partage.org

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____

N° parrain/donateur _____

Mandat de prélèvement SEPA Référence unique du mandat :

◂ Le cadre ci-contre est réservé à l'association Partage

Établissement bancaire _____

Identifiant créancier SEPA : **FR58ZZZ397733**

IBAN _____

BIC _____ À _____ Le _____

Paiement récurrent une fois par an en fin d'année

Signature

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez PARTAGE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de PARTAGE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

La signature de votre mandat de prélèvement vaut acceptation de pré notification de votre échéancier dans un délai minimum de 7 jours avant la date de votre première échéance.

Merci infiniment de votre engagement à nos côtés !

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de modification auprès de l'association bénéficiaire « PARTAGE », dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.